



COMPTE RENDU D'AUDIENCE

Composition

Président : Aboudou Razack BELLO
Assesseurs : Fleuriale Edwige Triomphe Yabo IKO ET
Mahutin Angèle Anna BADIN
Greffier : Josias DONDJIA

MATIERE: CIVILE

FORMATION: C.UR 2, 2eme section: Référé Civil

DATE ET HEURE: 29 JUN 2026 09:00

SALLE: OUANILO BEHANZIN (1ER ÉTAGE/CÔTÉ SUD)

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DE L'AJOURNEMENT
		DEMANDEUR(S)	DEFENDEUR(S)	INTERVENANT(S)		
AFFAIRES EN DELIBERE						
1.	COT_CSAF/CPI/RG/2026/0352	DOVENON Cossi Roméo <i>SCPA Ahounou & Chadare</i>	BALOGOUN Hospice ANANI Athanase TOSSOU Kohovi Bertin		Assignation en distraction d'immeuble avec signification de pièces	Vidé : Vidé Motif : au fond

NUMERO D'ORDRE	REFERENCESDU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DEL'AJOURNEMENT
		DEMANDEUR(S)	DEFENDEUR(S)	INTERVENANT(S)		
2.	CSAF/CPI/RG/2026/0573	GBOLIGBO Samuel	ZOSSOU Gérôme		ASSIGNATION EN REFERE EXPULSION	Vidé : Vidé Motif : au fond
AFFAIRES ANCIENNES						
1.	CSAF/CPI/RG/2026/0720	ADJAVON Caroline A P	HOUETCHOU Rosette		ASSIGNATION EN REFERE EXPULSION AVEC SIGNIFICATION DE PIECES	Renvoi Ferme : 06 juillet 2026 pour Renvoi Ferme - Date du 06-07-2026 C.UR 2 2eme section: Référé Civil Motif : pour les défendeurs absents ,ses pièces et observations à défaut pour être retenu
2.	CSAF/CPI/RG/2026/0995	ALLI Akanho Fataï	SOURADJOU Aminatou Adoukè		ASSIGNATION EN REFERE AUX FINS D'EXPULSION AVEC SIGNIFICATION	Renvoi Ferme : 06 juillet 2026 pour Renvoi Ferme - Date du 06-07-2026 C.UR 2 2eme section: Référé Civil Motif : à la demande de Mr Mousbaye PADONOU-AMINOU et pour être plaidé , à défaut pour être mis en délibéré

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DEL'AJOURNEMENT
		DEMANDEUR(S)	DEFENDEUR(S)	INTERVENANT(S)		
3.	CSAF/CPI/RG/2026/1131	ODJO Saïbou Kola	REPRESENTANT ALEDJI BISSIRIOU		ASSIGNATION EN REFERE EXPULSION AVEC PIECES	Renvoi Ferme : 06 juillet 2026 pour Renvoi Ferme - Date du 06-07-2026 C.UR 2 2eme section: Référé Civil Motif : pour le défendeur absent ,ses pièces et observations à défaut pour être mis en délibéré

Stat :	Dossiers au rôle : 5	Affaires en délibéré : 2	Affaires anciennes : 3	Affaires nouvelles : 0		
--------	----------------------	--------------------------	------------------------	------------------------	--	--

Fait à Cotonou, le 29 juin 2026

Le Greffier en Chef



AGUE Dossoumou Médard